

TRÈS IMPORTANT

JOINDRE À CETTE FICHE SYNDICALE UNE PHOTOCOPIE
DE TOUTES LES PAGES DU DOCUMENT DE « CONFIRMATION DE DEMANDE
DE MUTATION » AINSI QUE TOUTES LES PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR
QUE NOUS PUISSIONS TRAITER VOTRE DOSSIER

Barème intra-académique		Ne rien inscrire
Partie commune du barème	Échelon acquis au 31/08/2023 ou par reclassement au 1/09/2023 Classe normale : échelon Hors-classe : échelon Classe except. : échelon Nombre d'années de stabilité dans le poste au 31/08/2024 :	
Partie liée à la situation individuelle ou administrative	<input type="checkbox"/> Affectation dans un établissement classé REP+ : • Indiquez votre ancienneté sur ce poste : • Indiquez s'il était précédemment APV (pour les entrants de l'inter) : ○ <input type="checkbox"/> Affectation dans un établissement classé REP : • Indiquez votre ancienneté sur ce poste : • Indiquez s'il était précédemment APV (pour les entrants de l'inter) : ○ <input type="checkbox"/> Affectation dans un lycée ex APV (pour entrant de l'inter) : • Indiquez votre ancienneté sur ce poste : <input type="checkbox"/> Sportif de haut niveau : nombre d'années d'ATP : <input type="checkbox"/> Stagiaire (ex-contractuel-le enseignant 2 nd degré, CPE et PsyEN, ex-MA garanti d'emploi, ex-MI-SE ou AED reçue à un concours CPE) ayant bénéficié des 150 pts (ou plus) à l'inter : La bonification stagiaire (10 points à l'inter) n'existe pas à Grenoble pour le mouvement intra <input type="checkbox"/> Bonification TZR <input type="checkbox"/> Agrégé-e sur vœux « Lycée » (sauf vœu établissement) <input type="checkbox"/> Autres cas, précisez :	
Bonifications liées à la situation familiale (RC, RRE)	<input type="checkbox"/> Rapprochement de conjoints • Nombre d'enfant(s) à charge : • Nombre d'année(s) de séparation au 1/09/2024 : <input type="checkbox"/> Autorité parentale conjointe <input type="checkbox"/> Parent isolé-e • Nombre d'enfant(s) à charge :	
Priorités	1. demande après reconversion ○ Dossier handicap ○ Ex-fonctionnaire ○ Réintégration ○	